



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/199  
20 novembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Soixante-dixième session  
Genève, 19-21 février 2008

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-DIXIÈME SESSION<sup>1, 2</sup>**  
qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 19 février 2008, à 10 heures

---

<sup>1</sup> Les annotations à l'ordre du jour provisoire seront publiées sous la cote ECE/TRANS/199/Add.1.

<sup>2</sup> Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leur exemplaire de tous les documents pertinents. Aucun document officiel ne sera disponible en salle de conférence. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés depuis le site Internet de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/itc/itc.html>) ou du Système de diffusion électronique des documents de l'ONU (ODS) (<http://documents.un.org/>). Au cours de la session, les documents manquants pourront être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (bureau C.337, 3<sup>e</sup> étage, Palais des Nations). Les représentants sont priés de remplir la formule d'inscription disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et de l'envoyer au secrétariat de la CEE au plus tard une semaine avant le début de la session par courrier électronique ([Michalis.Adamantialis@unece.org](mailto:Michalis.Adamantialis@unece.org) ou [Violet.Yee@unece.org](mailto:Violet.Yee@unece.org)) ou par télécopie (41 22 917 0039). À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, installée au portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficultés, prière de se mettre en contact avec le secrétariat par téléphone (poste 73263). Pour consulter une carte du Palais des Nations ou obtenir d'autres renseignements utiles, prière de consulter le site Web <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

1. Adoption de l'ordre du jour.

### **I. DÉBAT MINISTÉRIEL**

2. Débat des Ministres des transports de la région Europe-Asie sur le futur développement des liaisons de transport Europe-Asie.
3. Signature de la Déclaration commune des Ministres des transports de la région Europe-Asie.

### **II. QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX DU COMITÉ EN GÉNÉRAL**

4. Résultats des réunions du Bureau du Comité.
5. Questions découlant de la Commission économique pour l'Europe (CEE), du Conseil économique et social et d'autres organes et conférences des Nations Unies.
6. Mise en œuvre des priorités de la réforme de la CEE pour un renforcement de certaines activités du Comité:
  - a) Activités dans les domaines du franchissement des frontières et de la facilitation du commerce;
  - b) Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) et aspects des transports qui concernent l'environnement;
  - c) Application et surveillance des instruments juridiques;
  - d) Liaisons de transport Europe-Asie;
  - e) Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR) et amélioration de la transparence;
  - f) Coopération intersectorielle entre le Comité des transports intérieurs et la Conférence des statisticiens européens.
7. Activités d'autres organisations internationales s'occupant de problèmes intéressant le Comité.
8. Analyse de la situation des transports dans les pays membres de la CEE et des nouvelles tendances.
9. Transports et sécurité.
10. Assistance aux pays en transition:
  - a) Projet de compte des Nations Unies pour le développement concernant le renforcement des capacités de création de liaisons interrégionales de transport;

- b) Activités relatives au projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) et au projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et mise en œuvre de leur plan directeur;
- c) Autres activités et questions concernant le financement.

### **III. QUESTIONS EXAMINÉES PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES DU COMITÉ**

- 11. Questions nécessitant un examen et une prise de décisions par le Comité:
  - a) Rapport sur le projet commun CEE-CESAP pour le développement des liaisons de transport Europe-Asie et suite donnée au projet;
  - b) Activités liées aux connexions entre les ports maritimes et l'arrière-pays;
  - c) Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR);
  - d) Protocole additionnel à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR);
  - e) Résolution d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1);
  - f) Suite donnée à la première Semaine mondiale des Nations Unies sur la sécurité routière, 23-29 avril 2007;
  - g) Élaboration d'une nouvelle annexe 9 (traversée ferroviaire) à la Convention sur l'harmonisation;
  - h) Nouvelle Convention destinée à faciliter le franchissement des frontières dans le transport international de voyageurs par chemin de fer;
  - i) Présentation des résultats des recensements de 2005 de la circulation sur les routes E et du trafic sur les lignes ferroviaires E sous leur forme définitive.
- 12. Questions de nature informative et approbation officielle par le Comité:
  - a) Tendances et économie des transports:
    - i) Goulets d'étranglement et liaisons manquantes;
    - ii) Études entreprises par d'autres organisations sur l'économie des transports et le coût des infrastructures;
  - b) Transport par route:
    - Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR);

- c) Sécurité routière:
  - i) Publication d'un document regroupant les Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières et les Accords européens les complétant;
  - ii) Collaboration au sein de l'ONU pour améliorer la sécurité routière;
- d) Harmonisation des Règlements relatifs à la construction des véhicules:
  - i) Accord de 1958 et Règlements y annexés;
  - ii) Accord mondial de 1998 et Règlements techniques mondiaux (RTM);
  - iii) Accord de 1997 sur le contrôle technique périodique;
  - iv) Ressources supplémentaires pour le secrétariat du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29);
- e) Infrastructure des transports ferroviaires:

Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC);
- f) Transport par voie navigable:

Activités menées par le Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) et le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (SC.3/WP.3);
- g) Transport intermodal et logistique:
  - i) Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC) et son Protocole sur les voies navigables;
  - ii) Efficacité du transport intermodal dans un contexte paneuropéen: suite donnée au plan d'action adopté par le Conseil des ministres de la Conférence européenne des Ministres des transports (CEMT) (Moscou, 24 et 25 mai 2005);
- h) Facilitation du passage des frontières:

Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR de 1975);
- i) Transport de marchandises dangereuses:
  - i) Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classement et d'étiquetage des produits chimiques du Conseil économique et social;
  - ii) Harmonisation des prescriptions techniques de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises

dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) et du Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID);

- iii) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR);
- iv) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN);
- j) Transport de denrées périssables:  
  
Accord relatif au transport international de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP);
- k) Statistiques des transports:
  - i) Session annuelle du Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6);
  - ii) Questions méthodologiques – Mise au point de la version finale du manuel sur les statistiques des indicateurs du trafic routier (véhicule/km/an);
  - iii) Ateliers portant sur les statistiques des transports;
- l) État des adhésions aux conventions et accords internationaux CEE sur les transports;
- m) Site Web de la Division des transports.

13. Transport des personnes handicapées.

14. Évaluation bisannuelle pour l'exercice biennal 2008-2009, réalisations escomptées, indicateurs et méthodes.

#### **IV. ORGANISATION DES FUTURS TRAVAUX**

15. Projet de programme de travail pour 2008-2012.

16. Calendrier des réunions en 2008.

17. Élection du Bureau.

18. Composition du Bureau du Comité en 2008 et 2009.

#### **V. DIVERS**

19. Questions diverses:

Dates de la prochaine session.

20. Adoption de la liste des principales décisions de la soixante-dixième session.

-----